

David Weytsman
Député bruxellois

REÇU LE 16 NOV. 2022

Question orale de Monsieur David WEYTSMAN, Député bruxellois, à l'attention de Madame Barbara Trachte, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française (COCOF), chargée de la Promotion de la Santé, de la Famille, du Budget et de la Fonction publique, concernant

La sensibilisation à la vaccination contre la pneumonie pour les enfants et les seniors

Madame Trachte,

Je m'adresse à vous dans le cadre de la promotion de la santé au sujet des cas de pneumonies. La pneumonie est une maladie considérée par beaucoup comme une « épidémie oubliée ». Celle-ci touche particulièrement les jeunes enfants et les personnes âgées. En effet, cette maladie est responsable de plusieurs milliers d'hospitalisations et de centaines de décès chaque année. A titre indicatif pour l'année 2015, on estime environ 5 800 hospitalisations et 430 décès en Belgique. Pour les enfants de moins de 5 ans, elle est la maladie la plus meurtrière.

Bien qu'elle soit une maladie meurtrière chez les enfants et les seniors, elle peut facilement se prévenir au moyen de la vaccination. A l'aide de la vaccination, c'est 80% des infections à pneumocoques qui peuvent être prévenues. Pourtant, la Belgique se place parmi les mauvais élèves en ce qui concerne la vaccination contre la pneumonie. En effet, toujours pour l'année 2015, seulement 8,6% des Belges ayant plus de 45 ans avec des risques accrus ainsi que les plus de 65 ans étaient vaccinés.

Tout individu a le droit de jouir d'une bonne santé et de soins adaptés.

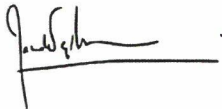
J'en viens directement à mes questions :

1. Comment expliquez-vous que nous sommes parmi les mauvais élèves au niveau de la vaccination contre la pneumonie ?
- ~~2. Concernant la prévention déjà mise en place pour lutter contre la pneumonie, quels sont les moyens qui pourraient être utilisés afin de l'améliorer ?~~
3. Au cours de ces dernières années, quels obstacles ont pu être relevés dans la sensibilisation à la vaccination contre la pneumonie ?
- ~~4. Quelles mesures peuvent être envisagées afin d'augmenter le pourcentage de vaccination contre cette maladie dans les prochaines années ?~~

5. Par quel moyen pouvons-nous être assuré de l'application des recommandations de juillet 2022 du Conseil Supérieur de la Santé ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

David WEYTSMAN
Député bruxellois

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'David Weytsman', written over a horizontal line.